



COMMUNIQUE DE PRESSE

Journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme L'Ordre de Malte France ouvre un habitat inclusif pour adultes autistes

Engagé depuis 25 ans dans l'accueil et l'accompagnement des personnes atteintes d'autisme, l'Ordre de Malte France ouvre un nouvel habitat inclusif à Lucé (Eure-et-Loir) afin de proposer à des adultes autistes de se projeter vers plus d'inclusion et d'autonomie et, ainsi, de construire chacun un projet de vie sociale et partagée. L'association est un acteur de référence au niveau départemental comme national : il gère différents établissements et services spécialisés sur tout le territoire.

Une solution d'habitat inclusif et partagé, tremplin vers un projet de vie sociale dans le milieu ordinaire.

Entièrement réhabilitée par un bailleur eurélien, la résidence de Lucé est composée de sept appartements individuels et d'un appartement partagé. Les premiers bénéficiaires, notamment de jeunes adultes en fin d'études, sont des personnes accompagnées par le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) TSA (Troubles du Spectre de l'Autisme) Saint-Julien à Chartres, l'une des structures qui composent le pôle « Autisme Eure-et-Loir » de l'association. Chaque locataire a signé son propre contrat de location et paie son loyer grâce à son salaire ou aux allocations qu'il perçoit.

L'habitat inclusif est un projet accompagné qui participe à l'inclusion de ses bénéficiaires dans la cité. Un éducateur spécialisé (portant le titre de coordinateur de l'habitat inclusif) veille à la bonne coordination et permet à chaque locataire de construire un projet à long terme. Financé par l'Agence Régionale de Santé, l'habitat inclusif représente une solution d'accompagnement pour une durée de trois ans afin de préparer chaque occupant à vivre de manière autonome. À l'issue de cette échéance, s'ils le souhaitent, les bénéficiaires resteront et deviendront directement locataires. Dans le cas contraire, l'Ordre de Malte France se réserve le droit de proposer l'appartement à une autre personne.

L'autisme, un champ d'intervention central pour l'Ordre de Malte France.

En dehors du nouvel habitat inclusif, l'Ordre de Malte France gère 7 établissements et services médico-sociaux spécialisés dans l'autisme en France (Maison d'Accueil Spécialisée, Foyer d'Accueil Médicalisé, Foyer de vie...), un SAMSAH et un SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile). Des lieux de vie structurés ou espaces d'accompagnement où le maître mot est le prendre soin. L'association a pour objectif de faire de ses établissements médico-sociaux et sanitaires des plateformes de services, afin de proposer des réponses complètes aux personnes accompagnées et à leurs familles. A titre d'exemples, l'habitat passerelle, ouvert depuis février 2020, au sein du FAM Maison Saint-Fulbert, l'équipe mobile autisme en Haute Savoie, l'unité d'enseignement expérimentale de 3 classes pour enfants avec des troubles du neuro-développement (TND) à Annecy s'inscrivent également dans cette démarche stratégique globale

A propos de l'Ordre de Malte France

Association reconnue d'utilité publique depuis 1928, l'Ordre de Malte France (OMF) agit auprès des plus fragiles en France et dans 26 pays à travers des initiatives de terrain dans les secteurs de la santé et de la solidarité.

Fidèle à sa vocation hospitalière, l'association catholique – émanation nationale du plus ancien organisme caritatif au monde – accueille, secourt, soigne et accompagne tous les publics en situation de fragilité ou de précarité. Une action rendue possible grâce à la forte mobilisation de ses 12 000 bénévoles et 2 000 salariés.

Contacts presse :

Région Île-de-France : Amélie Ghersinick – servicepresse@iledefrance.fr – 01 53 85 73 11

Ordre de Malte France : Image 7 – odm@image7.fr – Isabelle de Segonzac 06 89 87 61 39

Marie Artzner 06 75 74 31 73